

Coordonner transports, énergie et développement territorial

Principes d'action valables pour toute la Suisse

- Faire concorder le développement du système des transports et le développement territorial
- Optimiser les connexions entre les espaces urbains
- Améliorer les liaisons internationales
- Assurer la desserte des espaces ruraux
- Exploiter la complémentarité des modes de transport selon leurs atouts respectifs
- Créer des conditions spatiales propres à favoriser les économies d'énergie
- Permettre un approvisionnement énergétique efficient
- Réserver les espaces nécessaires à la réalisation des infrastructures
- Utiliser les infrastructures de manière optimale et en réduire les effets défavorables

Principes d'action spatialement différenciés

Maintenir et améliorer de manière ciblée les liaisons de transport entre les grands et moyens centres urbains

Optimiser le trafic d'agglomération

Maîtriser la desserte des aires d'influence des grands centres urbains

Maintenir une bonne desserte des centres ruraux et des centres touristiques alpins

Gérer les conflits entre le trafic de transit, le trafic national et la desserte régionale

Améliorer le raccordement aux principaux axes de transport européens

Assurer une intégration territoriale optimale des aéroports internationaux

Localiser et aménager judicieusement les aires de transbordement de marchandises

Données de base

Réseau ferroviaire (lignes principales / autres lignes)

Réseau routier (réseau de base / réseau complémentaire)

Centres métropolitains ; grands, moyens et petits centres urbains ; centres ruraux

Centres de grandes régions touristiques alpines

Principaux axes de transport européens

